
Adresse du comité révolutionnaire de Sentilly (Orne) qui félicite la convention du décret du 18 floréal et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Sentilly (Orne) qui félicite la convention du décret du 18 floréal et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 675;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14859_t1_0675_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

7

Les membres composant le comité de surveillance de Sentilly (1), district d'Argentan, département de l'Orne, remercient la Convention nationale du décret par lequel elle proclame que le peuple français reconnoît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme; ils expriment leur indignation contre les apôtres de l'athéisme, ces monstres que le glaive de la loi a si justement frappés. « Nos cœurs saignoient, disent-ils, de voir les ravages que l'athéisme faisoit dans notre patrie; nous avons, il est vrai, renversé les autels du dieu Jésus; mais nous avons toujours senti que nous ne pouvions nous résoudre à renverser dans nos cœurs l'autel du dieu de la nature, dont l'idée nous console par l'espoir de la récompense de nos peines après la mort. Législateurs, en fortifiant cette idée vous avez bien mérité du genre humain ». Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste pour consolider la République, affermir la liberté; « c'est, disent-ils, décréter la chute de tous les trônes qui pesent encore sur ce globe; c'est décréter le bonheur du monde entier ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Sentilly, s.d.] (3).

« Législateurs,

Quand nous vîmes, il y a quelques mois, à votre barre, déposer l'argenterie trouvée enfouie dans le jardin et cour de notre ci devant seigneur, nos cœurs saignoient de voir les ravages que l'athéisme faisoit dans notre patrie: nous renversâmes, il est vrai, peu de temps après, les autels du dieu Jésus, mais nous sentions que nous ne pouvions nous résoudre à renverser dans nos cœur l'autel du dieu de la nature. Les monstres que le glaive de la loi a frappés, lui avaient bien causé quelque légère secousse, mais ce n'était pas assez pour qu'il s'écroulât. Comment nous priver dans nos travaux pénibles de l'idée consolante d'un Être Suprême qui nous donnera la récompense de nos peines après la mort! Législateurs, vous êtes venus fortifier cette idée dans nos faibles esprits par votre auguste décret, vous avez bien mérité du genre humain; agréez-en les remerciements par l'organe des pauvres habitants des campagnes qui ne cesseront de vous bénir et de prier l'Être Suprême de vous récompenser un jour d'un si grand bienfait accordé à l'humanité mais ne vous récompense-t-il pas déjà d'une manière visible... en vain les tyrans et leurs esclaves ont voulu jusqu'ici asservir le sol que vous vous êtes chargés de rendre heureux; la divinité combat pour les républicains, vous n'avez qu'à parler, et au nord comme au midi les satellites du despotisme sont forcés de voir, expirant sous les coups de nos généreux défenseurs, que la France est invincible.

Continuez, Législateurs, de travailler à la félicité de la patrie, d'exterminer tous les traîtres

à la cause du peuple. Consolider la République, c'est décréter la chute de tous ces trônes qui pèsent encore sur le globe, c'est décréter le bonheur du monde entier ».

Jean PECHONNIÉ, PROYE, HIBERT (*présid.*), BLAVETTE, PHILCOQ, DUGLOS, LIREUX, BEAUDOUIN, BRETON, SOREL, PHILIPPEAU.

8

Les citoyens de Chaumont, chef-lieu du département de la Haute-Marne, réunis aux autorités constituées et à la société populaire, célébrant solennellement la fête à l'Être-Suprême et à la nature le décadi 20 prairial, écrivent à la Convention nationale qu'ils ont juré de maintenir la probité et la justice que la Convention a mises à l'ordre du jour; ils jurent également de la garantir des efforts des assassins dont la Providence détourne les coups.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chaumont, s.d.] (2).

« Citoyens représentans,

De nouveaux attentats viennent de signaler les nouveaux efforts de la rage impuissante de nos ennemis.

L'invincible courage, les succès éclatants, les triomphes du peuple français, l'établissement du gouvernement révolutionnaire, sa marche ferme et rapide, ses rênes remises par la Convention nationale à des mains pures et vigoureuses, prudentes et hardies, déconcertent la coalition impie des rois et des crimes; dans leur désespoir, n'osant plus compter sur leurs innombrables soldats, sur les factions et les trahisons, ils tournent contre vous le fer des assassins.

Mai le génie de la liberté veille sur vous. Celui qui créa l'homme libre sourit visiblement aux puissants efforts d'une nation généreuse, combattant pour son indépendance. Sa main protectrice repand l'abondance et les succès dans le temps même marqué par le crime pour la famine et la désolation.

Citoyens représentans, vous avez proclamé au nom du peuple français, l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme, et nous avons célébré cette consolante déclaration par des fêtes simples et solennelles sous un ciel pur et serein.

Vous avez mis la probité et la justice à l'ordre du jour, nous avons juré de l'y maintenir; vos vertus ont attiré sur vos têtes le poignard des assassins, mais la confiance de la nation vous investit, sa force vous environne, l'égide de la liberté vous couvre, la main d'une bienveillante providence vous conduit et vous défend ».

LALOY, MUGNEROT, DEHEME, BAROTTE [et une page et demie de signatures illisibles].

(1) Et non Semith.

(2) P.V., XXXIX, 346.

(3) C 305, pl. 1152, p. 4.

(1) P.V., XXXIX, 347; J. Sablier, n° 1385.

(2) C 305, pl. 1152, p. 5.